

Un nouveau service de location de vélo électrique sur l'ensemble du territoire de Lorient Agglomération

L'inauguration de la Maison du Vélo à Lorient ce jour est l'occasion pour Lorient Agglomération de présenter son 1^{er} service de location de vélo électrique actif sur les 25 communes de son territoire (hors Ile de Groix).

Lorient Agglomération inaugure jeudi 27 juin sa Maison du Vélo située au centre-ville de Lorient. Lieu central d'information et de location pour les cyclistes réguliers ou occasionnels, il sera possible d'y découvrir et de tester les différents modèles de vélos proposés. En complément, un service « Point mobile vélo » viendra à la rencontre des habitants dans les communes de Lorient Agglomération (excepté Groix où un dispositif spécifique sera mis en place) selon un calendrier en cours d'élaboration.

Parmi les différents nouveaux services de mobilités proposés au sein de la Maison du Vélo inaugurée jeudi 27 juin, Lorient Agglomération propose à partir du lundi 1^{er} juillet le 1^{er} service de location de vélo électrique sur l'ensemble des 25 communes de son territoire (hors Ile de Groix). alors qu'il était jusqu'à présent circonscrit à Lorient et les quelques communes avoisinantes avec le service de l'association Vélo An Oriant.



Pour Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération, maire de Lorient : « *La révolution des mobilités franchit une nouvelle étape avec la création d'une Maison du Vélo. Lorient Agglomération passe d'une politique de transports en commun à une politique globale de mobilités sur l'ensemble du territoire. En cohérence avec la mise en œuvre de notre schéma cyclable, ce nouveau service de la nouvelle DSP Mobilités à l'attention de l'ensemble des habitants des 25 communes de l'agglomération favorise l'intermodalité et constitue une alternative crédible à la voiture individuelle* ».

La location pourra se faire en ligne via le site internet www.izilo.bzh et le vélo pourra être récupéré à la Maison du Vélo située 10 rue Victor Massé à Lorient. 660 vélos électriques seront disponibles dont des vélos pliants, des vélos cargos, longtail (avec un long siège à l'arrière pour les enfants) ou encore des vélos pour transporter les personnes à mobilité réduite (PMR).

Le vélo pourra aussi être livré sur une des 25 communes du territoire (hors Ile de Groix), pour les locations longue durée (de 1 à 6 mois). Cette location longue durée s'adresse aussi aux habitants des territoires limitrophes disposant d'un abonnement Breizh Go ou IziLo en cours de validité afin de favoriser l'intermodalité.

Les vélos pourront aussi être loués à la journée, sur trois jours, ou à la semaine, par exemple sur des périodes de vacances, lors de grands événements où il est parfois plus facile de se déplacer en vélo ou tout simplement pour une balade en famille le week-end.

Quelques exemples de tarifs pour un vélo à assistance électrique classique ou vélo électrique pliant :

- Location à la journée plein tarif : 15 euros
- Location au mois plein tarif : 93 euros*
- Location au semestre plein tarif : 360 euros*

** A noter que la location d'un vélo à assistance électrique est pris en charge de 50% à 75% par l'employeur, au même titre qu'un abonnement transport en commun si la personne justifie de l'utilisation de son vélo pour se rendre au travail.*

** A noter également que des tarifs réduits seront proposés pour les étudiants, demandeurs d'emplois, abonnés annuels IziLo ou Breizh Go ainsi que les personnes dont le seuil de QF (Quotient Familial) est inférieur ou égal à 880 € et QF inférieur ou égal à 1 100 € pour les personnes bénéficiaires de l'AAH.*

Plus de 800 000 euros de subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique

Vélo cargo, vélo électrique ou vélo pliant : depuis le printemps 2021, Lorient Agglomération propose de 100 à 250 € d'aide pour l'achat de l'un de ces vélos. Depuis la mise en place de cette aide, plus de 4 300 foyers en ont bénéficié pour un montant total de subventions de 834 000 euros. L'aide intercommunale est réservée aux habitants de Lorient Agglomération, et elle est cumulable avec les éventuelles aides municipales et l'aide de l'Etat. Destinée à promouvoir le vélo comme moyen de déplacement au quotidien, elle séduit aussi bien les habitants des centres-villes urbains que des communes rurales.

Le déploiement du nouveau service de location de vélo entrainera la suppression de ce dispositif d'aide à l'acquisition tel qu'il a été mis en place depuis mai 2021. Les habitants sont par conséquent invités à déposer leur dossier avant le 30 septembre 2024 afin de bénéficier des aides existantes. A la suite, lors du Conseil communautaire d'octobre 2024, un nouveau dispositif sera présenté selon des modalités qui restent à préciser.

Renseignements pratiques

Maison du Vélo

10 rue Victor Massé - Lorient

02 30 91 94 62 - contact@izilo.bzh

Horaires et jours d'ouverture

15 mai - 15 octobre : tous les jours de 10h à 19h sauf dimanche et jours fériés

16 octobre - 14 mai : tous les jours de 12h à 18h sauf dimanche et jours fériés

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

